



de l'A.L.A.T
EST AQUITAINE

**CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'AA ALAT EST AQUITAINE
LE SAMEDI 17 MARS 2018**

L'assemblée générale ordinaire de notre AMICALE DES ANCIENS DE L'ALAT EST AQUITAINE aura lieu le samedi 17 mars 2018 à la salle dite « des Portugais » au 25 avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie à LONS.
A partir de 9H00 l'accueil des participants se fera autour d'un café puis à 10H00 débutera l'AG. L'assemblée générale sera suivie au même endroit d'un apéritif, puis pour ceux qui souhaitent rester déjeuner, d'un repas pris en commun. La présence de tous est vivement souhaitée afin de marquer votre soutien à l'action du conseil d'administration. En cas d'absence il vous est demandé de bien vouloir remplir le pouvoir joint en annexe.

ORDRE DU JOUR AG ORDINAIRE

Vérification du quorum
Rapport moral et d'activités
Bilan des adhésions
Bilan financier et budget prévisionnel
Prévisions d'activités 2018/2019
Questions diverses
Election du tiers sortant du conseil d'administration
Clôture de l'AG

Seuls les sujets ci-dessus seront traités. Toutefois si un membre souhaite soulever une autre question elle devra être adressée au secrétaire avant le 9 mars 2018.

Election du tiers sortant du conseil d'administration.

Membres sortants se représentant : BELOT Alain, BRASSIER Lucien, CECHETTO Jean-Pierre, FARRUGIA Armand.

Membre sortant ne se représentant pas : MALEZIEUX Joëlle.

Les adhérents volontaires pour faire partie du conseil d'administration sont priés de se faire connaître avant le 9 mars 2018 auprès du président ou du secrétaire.

La cotisation 2018 de notre amicale est de 26€ (13€ pour les veuves et les double cotisants). Elle est due au 1er janvier 2018.

Le président
Claude MAITROT

BULLETIN DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'AA ALAT EST AQUITAINE
DU 17 mars 2018

NOM : Prénom :

Je participerai à l'assemblée générale : **OUI** **NON** (Rayer la mention inutile)

Je participerai au repas : **OUI** **NON** (Rayer la mention inutile)

Accompagné de : (nb. de personnes)

Ci-joint un chèque de :

Participation **30 €** **X**..... =€

Libellez votre chèque à l'ordre de « AAALAT EST AQUITAINE »

Adressez votre réponse au secrétaire **avant le 09 mars 2018** :

SOUK Michel, 6 lotissement du stade - 64230 SAUVAGNON

michel.souk@orange.fr

Tél : 05 59 33 97 18

POUVOIR DE REPRESENTATION

Je soussigné(e) (*).....

Membre de l'AA ALAT EST AQUITAINE et à jour de mes cotisations

Donne POUVOIR à Mr ou Mme

Pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire convoquée le :

Samedi 17 mars 2018 à 9h00

Salle dite « des Portugais »

25 avenue Frédéric et Irène CURIE à LONS

En conséquence, assister à l'assemblée générale, prendre part aux délibérations et aux votes et à toute action qui s'avèrerait nécessaire à la tenue de l'AG.

Fait à : Le :

Signature

Adressez votre pouvoir :

Au siège social (voir ci-dessous)

Ou au secrétaire (Adresse sur le bulletin de participation ci-dessus)

(*) Le signataire du pouvoir indiquera son NOM et Prénom

Plan d'accès à la salle dite « des Portugais »

